



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid receiving – PWGSC / Réception des
soumission

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-
abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-
pwgsc.gc.ca

Via epost \ Postel
Bid Fax: 819-997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed
herein and on any attached sheets at the price(s) set
out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

| | | |
|--|---------------------------|--|
| Title/Titre: 4210-01-156-8503 BUSE, LAVAGE DE RÉSERVOIR | | Solicitation No – N° de l'invitation W8482-231008/A Amendement 004 Date de l'Amendement: 22/02/2023 |
| Date of Solicitation – Date de l'invitation Janvier 20, 2023 | | |
| Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Katharine Barker D Mar P 4-3-6-2 Katharine.Barker2@forces.gc.ca | | |
| Telephone No. – N° de téléphone | FAX No – N° de fax | |
| Destination Specified herein / Précisée dans les présentes | | |

Instructions:

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified
herein all prices quoted must include all applicable Canadian
customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered
Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s)
as indicated. The amount of the Goods and Services
Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf
indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les
droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les
biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de
livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant
de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée
doit être indiqué séparément.**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à : 1400 hours/heures HNE

On - mars 6, 2023

| | |
|---|--|
| Delivery required - Livraison exigée | Delivery offered - Livraison proposée |
| Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) | |
| Name/Nom _____ | Title/Titre _____ |
| Signature _____ | Date _____ |

La modification no 004 doit remplacer la modification no 002, répond aux questions des soumissionnaires et reporte la date de clôture des soumissions au 6 mars 2023.

Question 1 : « Cette buse est offerte avec un corps en acier inoxydable de catégorie 316 SS, mais avec des buses en acier inoxydable de catégorie 303 SS ou 316 SS. Quelle catégorie est demandée? »

Réponse 1 : La buse entière peut être de catégorie 303 SS ou 316 SS, mais elle ne peut pas être un mélange des deux.

Question 2 : « La section 6.17.1 [Instructions d'expédition] a-t-elle préséance pour l'ensemble des dépenses liées à l'expédition? »

Réponse 2 : Oui, le contrat est FCA – Franco transporteur. Le soumissionnaire retenu est responsable de coordonner le ramassage avec la logistique interne. Le MDN est responsable du coût de ramassage de l'unité à partir de l'emplacement mentionné à la section 6.17.1. Si un fournisseur est situé aux É.-U., les taxes ne s'appliquent pas.

Question 3 : Comment pouvons-nous indiquer que les pièces sont fabriquées aux É.-U.?

Réponse 3 : Lorsqu'ils présentent une soumission, les fournisseurs doivent uniquement fournir le numéro de pièce ainsi que le NCAGE. Si la pièce fournie respecte la définition du contenu canadien, les fournisseurs doivent faire un crochet entre les parenthèses à la clause 5.1.2.1.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.